



Poste de chef d'établissement collège à pourvoir Rentrée de septembre 2024

La tutelle diocésaine du Puy-en-Velay recherche pour la rentrée de septembre 2024 un chef d'établissement 2nd degré.

Le collège Saint-Martin à TENCE (43) est un collège rural avec un effectif d'environ 170 élèves.

Une école de 140 élèves est adossée au collège. Le lien entre l'école et le collège fonctionne bien.

L'établissement appartient au réseau des établissements du bassin d'Yssingaux. Les liens avec les autres chefs d'établissement du réseau devront donc être constructifs.

1- Profil recherché :

- Le chef d'établissement pourra débuter dans la fonction. Idéalement, il aura alors commencé sa formation de chef d'établissement ou sera prêt à s'y engager. Une première expérience sera néanmoins appréciée.
- Un engagement de 5 ans minimum au service de l'établissement est demandé.
- Le chef d'établissement recruté aura le souhait personnel de vivre et travailler en milieu rural et de s'impliquer dans la vie locale.
- **Il devra assurer des heures d'enseignement.**

2- Compétences attendues :

- Animation et soutien au projet pastoral ;
- Coordination et développement des projets innovants dans une responsabilité en partage ;
- Veille à l'équilibre budgétaire.

3- Rémunération :

Sur la base du statut du chef d'établissement.

4- Candidatures :

Merci d'adresser vos candidatures **avant le 5 avril 2024**

à l'attention de M. Didier FERRY, Directeur interdiocésain

- Par mail : s.graugnard@ec43.org
- Par courrier : Maison de la Providence – 4 boulevard Dr Chantemesse – 43009 Le Puy-en-Velay

Les candidats retenus auront un premier entretien le 15 avril 2024.